

Le Petit Moncourtois

Numéro #20

Novembre / Décembre 2023



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P6

CCAS - P6 à P8

**Actualités municipales -
P9 à P10**

Vous avez la parole - P10

Un peu d'histoire - P11

Infos diverses - P12

Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Nous voici déjà à la fin de l'année 2023 qui est passée à une vitesse incroyable et pour cause, les projets ne manquent pas.

Bien sûr, je continue d'œuvrer quotidiennement pour notre commune comme je me suis engagé à le faire depuis ma prise de fonction.

Tout d'abord, les différents travaux de réfection avancent bien, tant au niveau des toitures des bâtiments publics que du mobilier urbain tel que les candélabres.

Ensuite, le regroupement scolaire. Ce projet date depuis de nombreuses années et peine à démarrer compte tenu de sa complexité de montage matériel et financier. Pour autant et à force de persévérance, nous avançons, bien que je me retrouve régulièrement confronté à des problématiques ralentissant sa progression et par conséquent modifiant le planning initial.

Néanmoins, nous arrivons à franchir des étapes importantes. L'appel d'offre est clôturé et a désigné un prestataire pour chaque lot. Les travaux ont bel et bien démarré et se finiront courant juillet pour une ouverture à la rentrée 2024.

Puis la révision du schéma directeur d'assainissement impose de revoir la conformité de la station d'épuration. Celle-ci nécessite des aménagements pour un meilleur rendement tant en traitement des eaux usées que des eaux claires. Là aussi ce projet, démarré en 2018, n'avait jamais abouti mais je peux vous assurer que dès la fin 2024, nous entamerons les aménagements et travaux nécessaires.

Enfin, la délégation du service public d'assainissement arrive à son terme le 31 décembre 2023. Après l'appel d'offres lancé en juillet, la phase de négociation commence et Véolia ou la Saur sera notre prochain délégataire au 1^{er} janvier 2024.

Je souhaite également vous apporter des informations sur les transports en commun.

Vous êtes nombreux à m'avoir contacté au sujet des modifications d'horaire des bus au 1^{er} août 2023. Ceux-ci ont été drastiquement réduits sans concertation avec la commune. Sachez que je fais mon maximum pour modifier cette décision régionale avec les acteurs de notre territoire. Même si la solution TAD (Transport à la Demande) est en place, elle n'est malheureusement pas suffisante. J'ai bon espoir que des améliorations de ce service soient apportées pour que chacun puisse les utiliser et se déplacer quand bon lui semble.

Comme toujours, je me tiens à votre disposition pour toutes demandes de rendez-vous.

Je serai également ravi de vous retrouver durant les prochaines animations communales telles que le salon du mariage, le salon du bien-être ou encore le marché de Noël.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Et comme le disait Mahatma Gandhi : « la différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination »

Manifestations / Cérémonies

Salon du mariage

Le mariage est l'un des événements les plus importants dans le vie d'un couple.

Que vous soyez à la recherche de la robe de mariée parfaite, d'idées de décoration magnifiques ou de professionnels de la planification de mariage, le salon du mariage est l'endroit idéal pour créer le mariage de vos rêves.

Une quarantaine d'exposants seront présents sur ce salon.

Vous pourrez découvrir des prestataires d'organisation de mariage, des photographes, des vidéastes, des créatrices de robe de mariée, des fleuristes événementielles, des animateurs DJ, des maquilleuses et coiffeuses, des chorégraphes animation, des loueurs de voitures anciennes, des créateurs de faire-part et bien d'autres encore...

L'événement à ne pas manquer : le défilé de robes de mariée !



Calendriers des pompiers

Comme chaque fin d'année, les Sapeurs-Pompiers de Nemours et de Bourron-Marlotte parcourront la commune afin de proposer leur traditionnel calendrier à tous les administrés mais également de présenter leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.

Cette campagne débutera le 1^{er} novembre et s'étalera jusqu'au 15 janvier 2024.

Les Sapeurs-Pompiers se présenteront en tenue avec leur carte de la Fédération des Sapeurs-Pompiers.

Salon du bien-être

Le salon du bien-être se tiendra **du 18 au 19 novembre 2023** dans la salle polyvalente, un espace spacieux qui se prête parfaitement à la détente.

Avec plus de 40 exposants, le salon du bien-être est l'endroit idéal pour découvrir de nouvelles pratiques, rencontrer des professionnels du bien-être et revitaliser votre esprit, votre corps et votre âme.

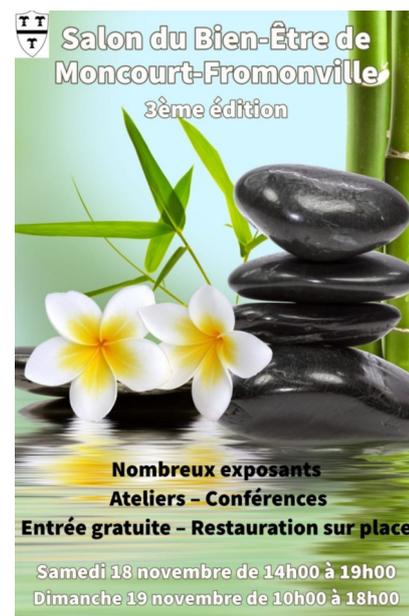
Kinésologues, magnétiseurs, numérologues, géobiologues, art-thérapeutes, tarologues

astrologues, voyants, cartomanciens et bien d'autres professionnels seront présents sur ce salon.

L'entrée est gratuite avec possibilité de restauration sur place.

A l'occasion de ce salon, les enfants pourront confectionner un attrape-rêves **samedi 18 novembre à 14h30**.

Inscription obligatoire en mairie avant le 15 novembre.



Salon du Bien-Être de Moncourt-Fromonville

Programme

Ateliers

Samedi 18 novembre :

- 14h30 – 16h00 : Fabrication d'attrape-rêves (atelier réservé aux enfants de la commune, sur inscription en mairie)
- 16h00 – 17h00 : A la découverte du magnétisme, une capacité que nous avons tous
- 17h00 – 18h00 : Les massages parents / enfants (5€ par duo)

Dimanche 19 novembre :

- 10h00 – 11h00 : Numérologie, apprentissage du calcul de son chemin de vie et analyse de celui-ci (15€/pers)
- 11h00 – 13h00 : Initiation à la lecture du thème astral (atelier de 2h, 20€/pers)
- 14h00 – 15h00 : Atelier naturopathie
- 15h00 – 16h00 : Atelier Litho Art Thérapie
- 16h00 – 17h00 : Découvrir le référentiel de naissance

Conférences

Samedi 18 novembre :

- 14h15 : Numérologie et comment la bioénergie et la géobiologie s'y relient afin de mieux se connaître
- 15h15 : Présentation des constellations familiales
- 16h15 : Les secrets du tarot de Marseille
- 17h15 : Le magnétisme, c'est pas sorcier

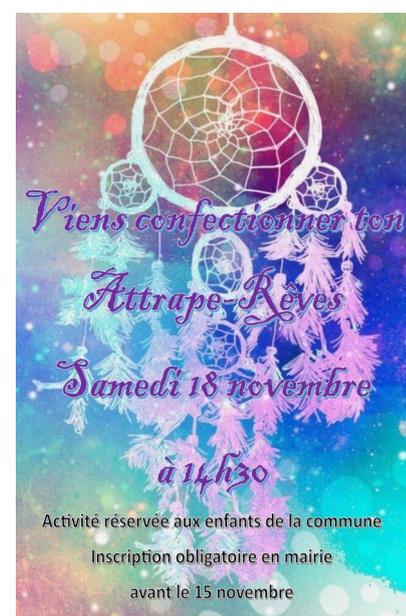
Dimanche 19 novembre :

- 10h00 : l'aloé Vera, symbolique, vertus et bienfaits au service de votre santé
- 11h00 : Utiliser un pendule
- 14h00 : Comment choisir son massage ?
- 15h00 : C'est quoi la kinésiologie ?
- 16h00 : Apprendre à lâcher prise (atelier automassage et méditation, 5€/pers)

Sur le salon :

Massage amma assis, ostéopathie, kinésiologie, massage du dos et des pieds
Tarologie, cartomancie, thème astral
Décryptage du prénom, chemin de vie
restauration sur place, dégustation, bijoux et bien plus encore...

Les ateliers ont lieu dans la salle de marbre et les conférences dans la salle blanche au niveau du château – Programme donné à titre indicatif, pouvant être soumis à modification
Tarifs en fonction des ateliers, des exposants ou des praticiens



Manifestations / Cérémonies

Forum des associations

Le traditionnel forum des associations s'est tenu début septembre à la salle polyvalente. Ce forum est un événement incontournable de la vie associative et cette année, il a mobilisé 19 associations.

Le forum permet de fédérer le tissu associatif de la ville et valorise l'engagement des bénévoles.

Vous êtes venus nombreux y participer et avez pu ainsi découvrir les différentes animations et activités proposées.



MF en scène



MF en scène a offert une soirée musicale exceptionnelle le samedi 9 septembre marquant ainsi la fin de la saison musicale d'été.

Avec trois groupes talentueux (MANAVOX, THE GIG et WHILPASH), cette soirée restera comme un des moments forts de l'été.



Le succès de cette manifestation n'aurait pas été possible sans le public nombreux et passionné.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée !



Une récompense bien méritée...

C'est avec plaisir que les élus ont reçu en mairie, le samedi 23 septembre, les élèves lauréats 2022 du BAC ou du Brevet assorti d'une mention Bien ou Très Bien.

A cette occasion, le maire et son adjointe au scolaire n'ont pas manqué de les féliciter pour leur succès à ces épreuves et à leur remettre une récompense sous la forme d'une carte cadeau multi-enseignes dont ils sauront profiter.

A l'issue de la cérémonie, les familles ont été conviées à venir partager le verre de l'amitié. Ce fût également pour nos jeunes administrés le moment de nous confier leur choix de poursuite d'étude.

Nous ne pouvons que les encourager à croire en leurs rêves et leur souhaitons pleine réussite.



Théâtre Burlingue

Le samedi 7 octobre, dans la salle polyvalente, s'est jouée la pièce de théâtre « Burlingue ».

Belle prestation des deux comédiens Sébastien DUMONT et Jean-Claude RIGAL qui ont enchanté les spectateurs présents !

La pièce a évoqué l'affrontement de deux employés et collègues depuis des années qui entrent en conflit pour une gomme que l'un possède et dont l'autre a besoin.



Manifestations / Cérémonies

Conseil Municipal des Enfants



Le 30 septembre, dans la salle du conseil, a eu lieu la rentrée du Conseil Municipal des Enfants. Le maire a présidé cette seconde séance plénière correspondant à la première réunion de mi-mandat pour les jeunes élus. Les parents étaient également présents afin de leur communiquer le bilan des actions et leur rappeler aussi l'importance de leur engagement.

Pour rappel, les jeunes élus du CME ont participé à de nombreuses manifestations.

Citons notamment, inauguration de l'aire de jeux et du marché de Noël, participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, jury des maisons en pain d'épices, distribution des colis de Noël pour les séniors, présence aux vœux du maire, vente des gâteaux au profit d'un refuge pour animaux, marche de sensibilisation au cancer des enfants, organisation d'une soirée paëlla/karaoke au profit de la recherche médicale.

Nous les encourageons dans la poursuite de nouvelles actions ! Les jeunes ont pris plaisir à se retrouver et déjà les idées foisonnent pour la suite de leur mandat.

Commémoration du 11 novembre

Le maire, le conseil municipal et le conseil municipal des enfants se rendront au cimetière le samedi 11 novembre 2023 à 11h15 afin de procéder au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts ainsi que sur les tombes des soldats morts pour la France.

La population est conviée à ce moment de recueillement.

Lumière sur l'artiste peintre Natacha IVALDI

Pour Natacha IVALDI, l'art c'est la création d'une communication entre une œuvre et une émotion qui résonne en nous.

En septembre, elle a présenté dans les salons du château, sa nouvelle série figurative « retour aux racines » ainsi qu'une rétrospective de l'évolution de son travail.

Nous vous invitons à soutenir et suivre cette jeune artiste moncourtoise prometteuse sur les réseaux sociaux pour découvrir ses projets artistiques, l'incroyable inspiration qu'elle tient de son ancêtre peintre la princesse Vilma Lwoff-Parlaghy et d'autres surprises.

www.natachaivaldi.com

A
G
E
N
D
A



16 et 17 décembre Marché de Noël de Moncourt-Fromonville

Programme : Samedi 16

- Clown : jonglerie, monocycle et cracheur de feu de 11h00 à 17h00
- Spectacle de magie pour enfants : 17h00 salle polyvalente
- Ferme pédagogique

Feu d'artifice à 19h00

Dimanche 17

- Caricaturiste : de 14h00 à 17h00
- Ferme pédagogique

Présence du Père Noël tout le week-end

VOTRE COMMUNE ORGANISE UN

CONCOURS

Bûches de Noël

OÙ ?
Au marché de Noël - Parc du Château de Moncourt-Fromonville

QUAND ?
Le samedi 16 Décembre

COMMENT ?
Inscription en mairie jusqu'au 13 décembre inclus.
Le jury sera composé des membres du conseil municipal des enfants. Remise de prix pour les trois premiers le dimanche 17 décembre.

Urbanisme / Travaux / Voiries

Modification du Plan Local d'Urbanisme



Lancée en janvier 2023, la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme est maintenant terminée.

Le conseil municipal a approuvé le 15 septembre dernier les modifications en tenant compte des observations des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur.

Pour rappel, cette 2^{ème} modification du PLU porte sur :

- délimitation de la zone Uap route de Moret
- Modification des hauteurs maximales des clôtures en zone Ub
- Autorisation des toitures à 4 pans
- Mieux gérer les créations d'accès sur l'espace public
- Amélioration de la cohérence des nouvelles constructions

Pour tout complément d'information, le PLU est consultable en mairie ou sur son site internet.

Enquête publique de la révision du zonage d'assainissement

Dans le cadre du nouveau Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), la commune travaille en étroite collaboration avec un bureau d'études pour redéfinir son zonage d'assainissement.

La législation en vigueur vous donne l'opportunité de faire entendre votre voix grâce à une enquête publique qui se déroulera sur une période de 22 jours, **du 24 octobre au 14 novembre 2023 inclus**.

Monsieur Jean-Luc LAMBERT a été désigné pour assumer les fonctions de Commissaire Enquêteur et sera à votre disposition pour répondre à vos questions et préoccupations. Vous pourrez le rencontrer lors de trois permanences en mairie les mardi 24 octobre de 9h à 12h, samedi 28 octobre de 10h à 12h et mardi 14 novembre de 15h à 17h30.



Correspondant Défense

Connaissez-vous le correspondant défense ou CORDEF de la mairie ?

Cette fonction existe et est détenue par Jean-François CHARRIER. Elle a été créée en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants et a pour vocation de développer la relation entre la Nation et l'armée et ainsi promouvoir l'esprit de défense et de mémoire.

Pour parfaire sa mission, le CORDEF peut s'appuyer sur le délégué militaire départemental (DMD) qui renseigne les CORDEF sur l'ensemble des questions de défense et facilite la prise de contact avec les autorités compétentes.

Pour tout renseignement, contact : jean-françois.charrier@moncourt-fromonville.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Aides du CCAS

Les lycéens moncourtois utilisant la carte Scol'R percevront une aide au transport à hauteur de 50 €. Un certificat de scolarité, un justificatif de domicile, une pièce d'identité et un RIB seront demandés pour bénéficier de cette aide.

Les personnes bénéficiant du chèque énergie peuvent également percevoir une aide complémentaire de 50 € (se munir du justificatif de paiement et d'un RIB) pour demander cette aide.

Colis aux séniors de 70 ans et plus

La distribution des colis aura lieu du 18 au 22 décembre 2023. Si vous avez des difficultés à vous déplacer, contactez la mairie et votre colis sera déposé à votre domicile.

Repas des séniors

Rendez-vous le samedi 9 décembre 2023 à 12h30 à la salle polyvalente de la Treille.



Rappel des travaux réalisés en 2023

- Enfouissement des réseaux rue de Grez
- Clôture aire de jeux route de Moret
- Cabinet infirmier route de Moret
- Renforcement des pieds d'arc de la salle polyvalente
- Aménagement sécuritaire du rond-point de l'as - route de Sens
- Aménagement places de stationnement rue de Grez
- Réfection du chemin d'accès au chemin de halage résidence du château
- Aménagement du carrefour des 3 tilleuls
- Réaménagement de l'ilot devant le Chabada
- Réfection totale des toitures de la boulangerie et de Coccimarket, propriétés de la commune
- Réfection des poutres de soutien du quai de livraison arrière centre commercial
- Réfection partielle des toitures des bâtiments communaux
- Changement fenêtre de l'escalier du château
- Changement de 86 candélabres route de Moret
- Changement de 8 armoires électriques
- Installation de 8 bancs
- Installation de poubelles aux arrêts de bus

Hôtel de ville

Dans le cadre de la préservation des bâtiments communaux et de l'obligation de réduire de 30 % les dépenses énergétiques d'ici à 2030, le changement des fenêtres du château se poursuit.

Cette opération a été subventionnée par le Fonds d'Equipement Rural à hauteur de 40%.



Fenêtre de l'escalier central

Faites un don au CCAS



Le CCAS quésaco ?

TOUT SUR LE CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Il est également dirigé par un Conseil d'Administration composé d'élus municipaux et de représentants nommés par le Maire.

Il œuvre au sein d'**associations caritatives et sociales** et est destiné à la mise en œuvre de l'action sociale locale.

Ses **actions de proximité** sont orientées principalement vers des publics en situation précaire, confrontés à des difficultés économiques et sociales ou en situation de fragilité psychologique ou physique.

AVANTAGES FISCAUX

Entreprises

60%

Conformément au code général des impôts (article 238bis), les dons effectués au CCAS sont déductibles d'impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.

Particuliers

66%

Un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier de déductions fiscales à hauteur de 66% du montant, dans une limite de 20% du revenu imposable.

Les actions que je soutiens grâce à ma donation au CCAS



L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement des jeunes : paiement de titres de transport, aide au financement de projets dans le cadre d'une insertion professionnelle.



L'ALIMENTATION

Attribution de bons alimentaires aux personnes en grande détresse.



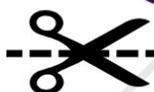
L'AIDE SOCIALE

Attribution d'aides financières après épuisement des autres dispositifs (Fonds de Solidarité Logement...).



LES ANIMATIONS

Animations proposées aux seniors pour favoriser le lien social : repas de seniors, colis de Noël, sorties...



Bulletin de don

10€

20€

30€

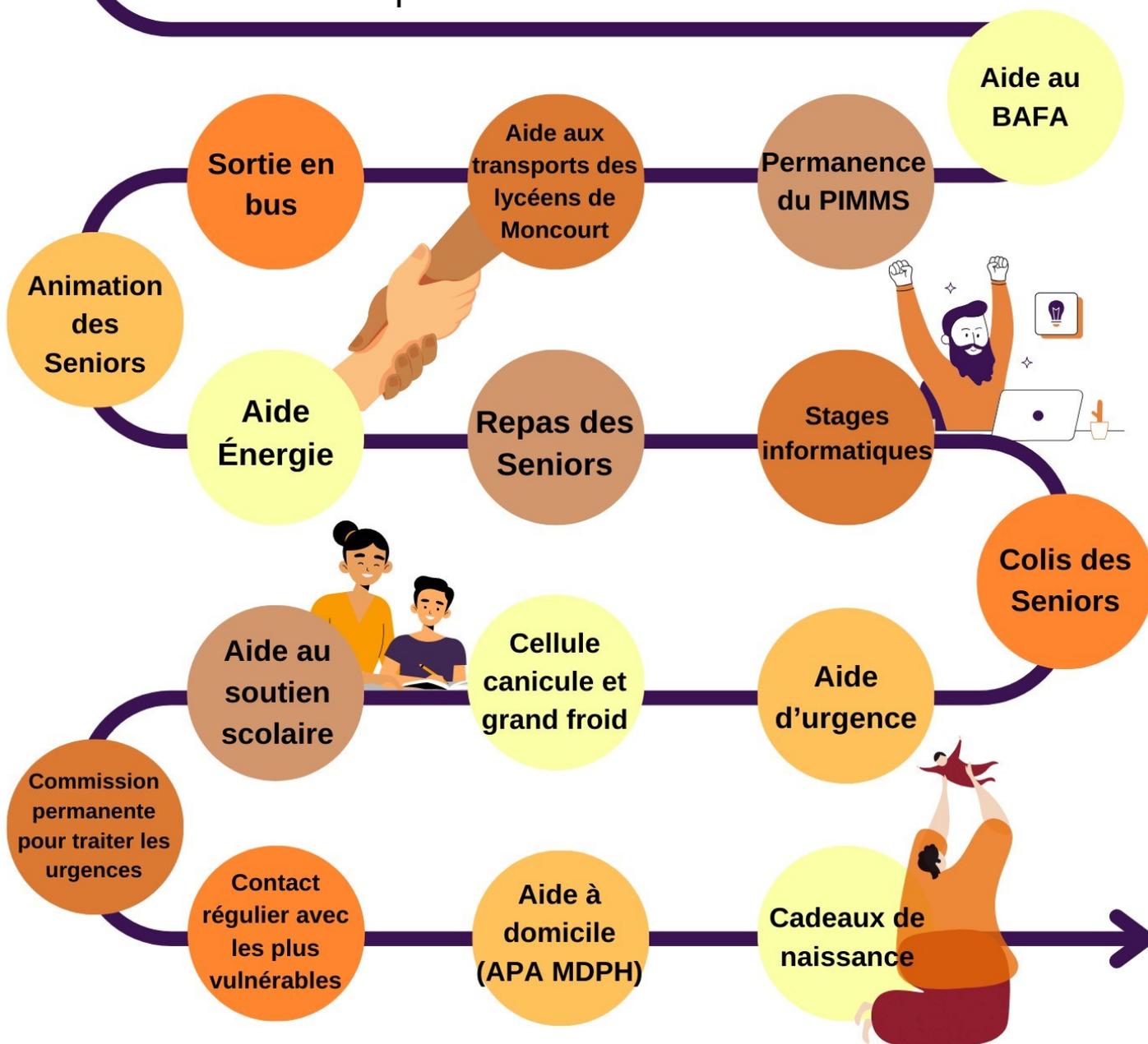
50€

Autre _____ €

J'adresse un chèque au CCAS à l'ordre du "Trésor Public" et je le dépose en mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Depuis 3 ans, vos dons au CCAS permettent de décupler des actions comme...



Information du donateur

NOM : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

Fait le : _____

À : _____

Signature : _____

Contact : _____

Actualités municipales

Les feuilles mortes, bientôt le verglas et la neige peut-être. En cette fin d'année, les trottoirs sont susceptibles de devenir glissants si leur entretien n'est pas assuré !



J'ENTRETIENS MON BOUT DE TROTTOIR EN TOUTE SAISON

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant ceux-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent répandre du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

L'entretien des végétaux est également réglementé :

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Formation aux gestes qui sauvent

Vous avez été nombreux à participer à la formation « Gestes qui sauvent » en début d'année, animée par M. Fernando CASO.

Malheureusement, les places sont limitées par formation (10 à 12 personnes maximum) et certaines personnes inscrites n'ont pas pu participer aux sessions programmées.

Elles seront donc prioritaires pour la nouvelle session prévue le **18 novembre**, à la **salle Molicuria de 9h30 à 12h30**.

Toutefois, il reste encore quelques places qui seront attribuées par ordre d'inscription.

Pour vous inscrire, envoyez un mail avec vos nom et téléphone à jean-françois.charrier@moncourt-fromonville.fr

Chiens fugueurs

Un chien fugueur est un chien qui échappe à la surveillance de son maître et donc de son contrôle.

Il est livré à lui-même, il devient un chien errant et peut avoir des réactions inattendues voire dangereuses.

Au cours de sa fugue, le chien peut provoquer un accident de la circulation, il peut mordre une personne, un enfant.

Tout propriétaire de chien est tenu de tenir son chien à l'attache ou enfermé dans un lieu clos sécurisé (maison, jardin, parc, ...) pour ne pas qu'il s'échappe.

Que se passe-t-il en cas de non-respect ?

En votre présence, le chien se trouve à plus de 100 m de vous et/ou il est hors de votre vision : **vous êtes passible d'une amende.**

Votre chien a fugué de votre domicile, il est en situation de divagation :

- s'il crée un accident, **votre responsabilité est pleinement engagée.**

- votre chien pourra être ramassé par les services de la fourrière, l'animal est restitué à son propriétaire qu'après **paiement des frais de fourrière.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tournée annuelle de conservation cadastrale

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, Monsieur SCHMIDT, géomètre cadastrateur, va parcourir le territoire communal **du 11 octobre 2023 au 30 novembre 2023**.

Son passage consiste à constater d'office les changements bâtis (constructions neuves, additions de constructions, démolitions...) effectués sur les propriétés publiques et privés. Leur mise en place sur le plan cadastral, de façon aussi précise que possible, nécessite des mesurages adaptés sur le terrain.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble de la commune et à prendre contact avec les propriétaires fonciers.

Dates de collectes bacs jaunes

14 novembre - 28 novembre

12 décembre - 26 décembre

Démarchage à domicile

Chaque année, une distribution par des démarcheurs frauduleux a lieu sur de nombreuses communes. Ces personnes se présentent du «service des encombrants», du «service de nettoyage», «les éboueurs». Ils peuvent être équipés de divers papiers *a priori* tamponnés par des organismes officiels.

- n'ayez aucun doute : **il ne s'agit pas d'agents mandatés par le SMETOM.** En effet, pour prévenir ce type de fraudes, le SMETOM de la Vallée du Loing a pris la décision, depuis plusieurs années, de ne plus autoriser les agents à vendre des calendriers
- Ne faites pas entrer ces personnes inconnues chez vous
- n'hésitez pas à faire un signalement auprès du policier municipal ou du commissariat de police
- Pensez à prévenir les personnes isolées et vulnérables

Actualités municipales

Harcèlement scolaire



Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

À l'école, elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc...).

Ce rapport de force et de domination ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors de harcèlement.

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.

Les risques de harcèlement scolaire sont plus importants en fin d'école primaire et au collège.

Présenté par la première ministre et le ministre de l'éducation nationale le 27 septembre dernier, le nouveau plan de lutte contre le harcèlement scolaire

repose sur 3 axes :

La prévention : les parents et les élèves seront désormais systématiquement sensibilisés sur ce phénomène. Des cours d'empathie seront mis en place dès la maternelle.

La détection : les élèves du CE2 à la 3^{ème} rempliront chaque année un questionnaire anonyme, dans lequel ils pourront indiquer s'ils sont victimes de harcèlement. Les enseignants et les personnels de l'éducation nationale seront mieux formés pour le détecter.

Les solutions : désormais, le procureur de la République sera systématiquement saisi dès le premier signalement de harcèlement. Les élèves reconnus coupables pourront changer d'établissement, leur téléphone pourra être confisqué et ils pourront être exclus des réseaux sociaux si nécessaire.

Le harcèlement scolaire est l'affaire de tous... Ensemble, mobilisons-nous !



A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire qui aura lieu le 9 novembre, les élèves de CM1 et CM2 recevront un petit fascicule de prévention.

Vous avez la parole

Intelligence des deux mains

Le Remillage : L'Art de la Seconde Chance !

L'association Intelligences de deux mains vous propose à partir du mois d'octobre des cours de remillage à Moncourt-fromonville. Rien n'est vraiment perdu tant qu'il reste un fil d'espoir. Sauvez vos pièces préférées des ravages du temps et des mites en apprenant l'art délicat du remillage.

Nos ateliers sont conçus pour partager les secrets d'une tradition ancienne et vous guider dans chaque étape de la réparation textile pour allier mode et durabilité.

Bien plus qu'une simple réparation, c'est un geste pour la planète, une manière de conjuguer travaux manuels et écoresponsabilité. Laissez-vous inspirer et

redonnez vie à vos vieux tricots !

Pour toute information, envoyez un mail à intel2mains@gmail.com en précisant dans l'objet « Moncourt-Fromonville » ou envoyez un sms à Dominique Lancelot 06 68 16 93 36, en précisant que votre demande concerne Moncourt-Fromonville.

A très vite !



Le Phare

Isabelle GUERBOIS, présidente de l'association nous signale une erreur dans le carnet associatif du précédent « Le Petit Moncourtois ».

L'association de soutien scolaire et adultes propose des cours **du lundi au samedi** pour les scolaires et en soirée pour les adultes. Contacts : 01 64 29 21 53 - 06 80 77 88 61 mail : association-le-phare@orange.fr - site internet : association-le-phare.com

Eglise de Fromonville

Messe à Moncourt-Fromonville

Chaque premier samedi du mois entre octobre et juin, au lieu de St-Pierre-Lès-Nemours, la messe dominicale est célébrée dans l'un des clochers des villages du secteur de Nemours.

Vous trouverez un tableau prévisionnel complet de ces messes dans la vitrine placée au portail du cimetière.

Le **samedi 9 décembre à 18h30**, une messe sera donc célébrée en notre église Saint Etienne Sainte Avoye. Nous serons ravis de vous y retrouver. N'oubliez pas de noter cela dans vos agendas.

Vos relais paroissiaux

NOUVEAU

Ouverture d'un cabinet d'orthophonistes situé 95 rue Grande à Moncourt-Fromonville



Un peu d'histoire

Dans le cadre des recherches de l'association des Amis du Patrimoine, nous avons exploité les délibérations des conseils municipaux depuis 1790 et avons étudié l'évolution de la démographie de Moncourt-Fromonville jusqu'à nos jours.

À Moncourt, les hommes s'appelaient Jean, Pierre ou François

Sur les 141 hommes du village de Fromonville en 1793, 23 se prénommaient *Jean*, 19 *Pierre* et 18 *François*. À eux seuls, ces 3 prénoms concernaient 45 % de la population masculine de Fromonville ; venaient ensuite les *Claude*, les *Étienne* et les *Jacques*. L'originalité n'était pas la qualité première de nos concitoyens de l'époque, mais il semble bien que ces prénoms aient été aussi très répandus en France pour les hommes des décennies d'avant la Révolution.

Nous ne disposons pas des prénoms des femmes à cette même date. Après 1789, celles-ci n'étaient plus des sujettes mais bien des citoyennes. Mais ne votant pas et non soumises à l'impôt, les femmes étaient invisibles. Nous connaissons leur nombre et nous savons juste si elles étaient veuves et même, dans ce dernier cas, leurs noms ne figurent pas sur les registres. Elles apparaissent alors sous le nom du mari décédé, accompagné de la mention « la veuve ». Il faudra attendre le recensement de 1836 pour disposer de cette information et découvrir des *Alexandrine*, des *Marguerite*, des *Virginie* et bien évidemment, des *Marie* et des *Victoire*.

Les hommes n'ont pas que des prénoms, ils ont aussi des noms et certains qui apparaissent dans ce registre se retrouvent dans les années suivantes et pour certains jusqu'à nos jours. C'est le cas des *Beaugereau*, des *Bonnichon*, des *Corneille*, des *Coulon*, des *Digard*, des *Flaureau*, des *Goimbault* ou des *Sevin*.

Moncourt-Fromonville, un village rural de taille moyenne

Au total, en 1793 la population de Fromonville se montait à 564 habitants répartis entre 141 hommes, 132 femmes dont 14 veuves, 262 enfants ou jeunes dont on ne connaît pas l'âge ni le sexe, ainsi que 29 domestiques, là encore sans âge ni sexe. On dénombre 155 foyers et « sieur le curé ».

La taille moyenne d'un foyer est de 3,6 personnes ce qui reste peu élevé. Cela ne signifie pas que les familles soient réduites mais qu'une même famille peut se répartir en plusieurs foyers résidant chacun dans son habitation. 10 % des familles ont cependant 4 enfants et plus. *Corneille Mathurin* gagne le prix de la famille la plus nombreuse avec 9 enfants, suivi par *François Sevin* avec 7 enfants. La domesticité est peu importante, seuls 14 foyers indiquent la présence de domestiques dont 5 chez la *Dame Devillebonne*, 6 chez *Barthélémy Menin*, 3 chez « sieur le curé » (!), 6 chez *Antoine Pion* et 5 chez le *Chevalier Paupincourt*.

Comment se situe Fromonville parmi les autres communes voisines en 1793 ?

Les communes importantes du territoire sont Fontainebleau avec 9400 habitants et Nemours avec 3469 habitants. Puis viennent les gros bourgs du Gâtinais entre 1000 et 2000 habitants. C'est le cas de la Chapelle-la-Reine (1200 habitants), de Moret-sur-Loing (1500 habitants), de Souppes-sur-Loing (1030 habitants) et de Château-Landon (1800 habitants). Un peu plus petit que Bourron-Marlotte (800 habitants) ou Recloses, le village de Fromonville est d'une taille égale à celle de Grez-sur-Loing, Flagy, Nonville ou Villemer.

Darvault, après le traumatisme, la croissance retrouvée

Nous ne sommes plus en 1793, mais 230 années plus tard. La population de Moncourt-Fromonville est aujourd'hui de l'ordre de 2000 habitants soit une multiplication de 3,6 par rapport à 1793. Cette croissance est-elle exceptionnelle ? En 1793, la population française était de 28 millions d'habitants, elle est aujourd'hui de 68 millions, soit une multiplication par 2,4. La croissance de Fromonville

a donc été plus forte que celle de la population française mais elle est voisine de celle de la grande région parisienne.

En fait Moncourt-Fromonville a connu trois grands mouvements de population depuis 1793.

Le premier, sans doute le moins important, est une croissance assez forte, après la Révolution et pendant la période napoléonienne et même un peu après, pour atteindre 750 habitants en 1850. Cette croissance était surtout le fait d'une économie qui reposait sur la vigne et la production de vin, le développement du commerce, facilité par le chemin de fer proche et surtout par les ports du canal du Loing et l'artisanat local centré sur le service aux agriculteurs et aux vignerons.

Cette croissance resta stable jusqu'aux années 1914-1918, période où Fromonville connut un véritable traumatisme, non pas lié à la guerre mais au fait que le hameau de Darvault décida de voler de ses propres ailes et de devenir une commune autonome en 1914. Le mouvement venait de loin. Dès la constitution d'une municipalité à Fromonville en 1790, les élus du hameau de Darvault manifestaient régulièrement leurs craintes d'être les laissés-pour-compte de Fromonville. Alors que le développement du village se faisait plus vers Moncourt et moins autour de l'église, les habitants de Darvault regrettaient de ne pas avoir de cimetière et de payer pour des services qui ne leur étaient pas ou mal rendus. Plus profondément, la croissance de Nemours qui absorbait progressivement La Baraude, un hameau aujourd'hui presque oublié entre Darvault et Nemours, constituait une forte attraction pour les habitants de Darvault.

L'analyse des mariages montre aussi que les garçons de Darvault allaient chercher des conjointes à Nemours ou plus encore vers le sud, alors que les garçons de Moncourt épousaient plutôt des filles du village. Tout cela conduisit les habitants de Darvault à demander et à obtenir la création d'une commune autonome.

Au recensement de 1921, Fromonville n'avait plus que 280 habitants et resta à un niveau très bas jusqu'aux années d'après-guerre. Une nouvelle histoire s'écrivait alors avec la réduction des activités agricoles, la vente des terrains à des fins de lotissement et la mise en œuvre avec Les Rougemonts -sur les terres non pas rouges mais rugueuses- d'un nouveau village portant Moncourt-Fromonville à 1500 habitants en 1982, puis atteignant progressivement un maximum de 2123 habitants en 2007, pour revenir autour de 2000 habitants dans la période actuelle.

Maryse Terragno et Michel Legros

Pour l'Association des Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville



Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :

06 27 84 23 80

police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45

en 930 exemplaires

Pêle-Mêle



Forum des associations



MF en scène



Pièce de théâtre



Octobre rose



Hommage à Dominique BERNARD
Le 16 octobre 2023



Octobre rose

PASSAGE DE LA BALAYEUSE DANS LA COMMUNE



Une balayeuse passera dans les rues le
mardi 12 décembre à partir de 7h.

Afin de permettre à l'entreprise d'effectuer
au mieux cette intervention, nous vous
remercions de bien vouloir laisser les
trottoirs libres en rentrant vos véhicules.